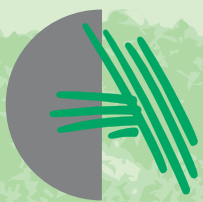


Vous satisfaire NOTRE PRIORITÉ !

Nos engagements qualité :

Votre
Chambre d'agriculture
S'ENGAGE
dans une
démarche qualité
pour ses activités
de conseil

- > **l'écoute**
proche pour mieux vous comprendre
- > **la réactivité**
pour que vous gardiez une longueur d'avance
- > **l'efficacité**
des prestations pertinentes au bon moment
- > **l'expertise**
une large palette de compétences
- > **la clarté des informations**
pour une relation en toute confiance
- > **l'éthique**
des valeurs pour le respect de vos intérêts



CHAMBRES
D'AGRICULTURE

Votre Chambre d'agriculture œuvre en permanence au service de vos projets, de vos ambitions et de la performance durable de l'agriculture et des territoires.

Pour vous apporter les meilleures réponses, elle s'est engagée dans une démarche de certification de services. Cette certification s'appuie sur un référentiel constitué d'engagements qualités orientés vers votre satisfaction. Elle est reconnue par l'organisme certificateur AFAQ/AFNOR.

Votre Chambre d'agriculture confirme ainsi sa démarche de progrès continu en faisant de la qualité une véritable culture d'entreprise.